



CONTACTS UTILES :
 Syndicat Melun : 01 64 41 53 91
 Confédération CGT : www.cgt.fr
 FNME : www.fnme-cgt.fr
 UFICT : www.energiect-cgt.fr
 Site page inactifs : www.inactif.cgt-energies77.fr
 Adresse mail inactifs : retraites@cgt-energies77.fr

EDITO

Le monde a perdu la boussole et nous sommes déboussolés. Un masque en double peau et un espace privé pour destination planétaire. Déconcertés par le concert des paroles et des actes contradictoires. Invités à chaque instant à partager l’anxiété collective. Une anxiété sensée clouer toutes velléités de résistance et d’opposition.

Et pendant ce temps, le grand patronat fait des affaires... Seul gagnant du plan de relance de Macron, il empoche l’argent public, détourne les aides au temps partiel, licencie à gogo, rogne des acquis sociaux. La richesse des milliardaires français a encore augmenté jusqu’à posséder 1/3 du PIB. Un « monde d’après » miroir du monde d’avant.

« Il va bien falloir payer la crise, ma bonne dame », alors on lorgne vers les retraités. La « grande faux » du Corona les emporte en nombre. Qu’important, elles et ils disposent d’un trésor : le versement continu de leur pension et un pouvoir d’achat supérieur aux actifs. Alors le pouvoir envisage des nouvelles taxes comme celle sur les mutuelles qui augmenteront les cotisations. Et plus encore... inavouables à l’instant.

Mais voilà, comme aux premières heures du maquis, des voix s’élèvent et manifestent. Elles disent les solutions : les « premiers de corvées » d’hier devenant les « premiers de cordées » d’aujourd’hui, l’augmentation des salaires et des pensions, les embauches dans la santé, l’école et les services publics, la réindustrialisation de notre pays, l’arrêt des licenciements, la taxation des plus riches, la subordination des aides publiques à l’emploi.

Ces voix dessinent l’avenir deux couleurs en main, le rouge social et le vert environnemental. Nous vous invitons à sortir du gris masqué pour les rejoindre.

Jean-Luc MAILLOT
 Michel VANKEIRSILCK

FORCE 77

Journal trimestriel du syndicat CGT ENERGIES Seine-&-Marne,
 section syndicale des agents en inactivité et pensionnés.
 16 Bis rue Gatelliet – 77003 MELUN Cedex.

N° 289
 Prix : 0,76 Euros

MELUN PDC
P4
 LA POSTE
 DISPENSE DE TIMBRAGE

Septembre 2020

PRESSE DISTRIBUEE PAR LA POSTE

Déposé le 30 septembre 2020



SOMMAIRE

- Page 2 : Moyens bénévoles
- Page 3 : Bulletin de pension format papier
- Pages 4-5 : Le vieux monde a encore frappé
- Page 6 : L’Etat veut taxer les mutuelles
- Page 7 : Avenir d’EDF
- Page 8 : Vote des reversions

Ce journal est financé par les cotisations des agents en inactivité de service et pensionnés de reversion de la section syndicale CGT d’ENERGIES 77.

Il est édité et imprimé par nos soins.

Numéro CPPAP : 0323 S 07775

Directeur de la Publication : Fabrice DAYNES

SLVie: atteindre de nouveau une égalité de traitement

« Un seul être vous manque et tout est dépeuplé... ». C'est ce que constatent des bénéficiaires devant les portes closes de leur SLVie. Pourtant le combat a été mené pour repousser la suppression de 9 temps plein correspondant.e.s SLVie devant s'appliquer au 1^{er} avril 2018. Une mesure voulue par les employeurs et malheureusement facilitée par les fédérations syndicales CFDT et CGC. Le combat a été mené avec le syndicat CGT cherchant à chaque instant le rassemblement des bénéficiaires et des organisations syndicales. Fin et début d'années, à force d'initiatives, deux rencontres se sont tenues avec les représentants de la branche des IEG. Un projet alternatif a été présenté...

Et puis la COVID 19 et des employeurs ne disant mot mais passant aux actes, refusant les détachements des détaché.e.s SLVie. Une situation qui a accentué les inégalités de traitement des bénéficiaires et transférer du travail au personnel de la CMCAS par ailleurs affaibli par des absences.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Difficile d'engager pour l'instant une nouvelle bataille. Sans abdiquer, la CGT réfléchit avec ses élu.e.s de la CAS pour se rapprocher d'une égalité de traitement. Comment ? En organisant rapidement avec les 4 à 5 détaché.e.s SLVie des permanences sur l'ensemble des sites seine et marnais, en réfléchissant à une répartition territoriale des SLVie via des fusions, à développer des outils numériques d'inscriptions aux activités. Un projet qui sera soumis au débat pluraliste du Conseil d'Administration.

Le numérique ennemi de la proximité ?

Faux procès... 75% de nos bénéficiaires sont aujourd'hui des internautes plus ou moins expérimentés. Leur ouvrir la possibilité de réserver, se renseigner en ligne c'est leur faciliter la vie. C'est permettre aux détaché.e.s SLVie de disposer de plus de temps pour celles et ceux qui n'ont que le contact physique ou téléphonique. Point de concurrence mais de la complémentarité efficace.

MERCI à nos premiers de cordées, élu.e.s de la CMCAS, correspondant.e.s Slvie, personnel de la CAS, bénévoles de la commission Santé Solidarité. Merci pour les 2 300 contacts pris auprès des plus de 70 ans et de toutes les veuves et veufs, pour les services rendus. Une solidarité discrète mais efficace.

Non MERCI aux délégations CFDT et CGC pour leur politique de la chaise vide lors de l'Assemblée Générale de la CMCAS du 15 septembre dernier. Une assemblée pour échanger sur les projets des activités sociales et solidaires, pour valider et arrêter en toute transparence les comptes. Facile de déblatérer en permanence sur une CGT autoritaire, plus difficile de participer au pluralisme.

BULLETIN DE PENSION EN FORME PAPIER

Le syndicat CGT ENERGIES 77 via sa section « pensionné.e.s » est intervenu plusieurs fois auprès de la CNIEG afin que les pensionné.e.s qui le souhaitent, disposent d'un bulletin de pension sous forme papier. Aucune décision officielle n'a été prise par la CNIEG même si nous constatons un assouplissement lors des demandes téléphoniques. Nous avons saisi la nomination de la nouvelle défenseuse des droits pour lui faire la requête suivante. En attente de réponse.

« Madame, la défenseuse des droits,

La crise sanitaire actuelle et la période du confinement ont mis en exergue les inégalités existantes qu'elles soient sociales, générationnelles ou de territoire. Ces fractures entre citoyennes et citoyens ont rendu le confinement plus difficile à vivre malgré l'expression de solidarités individuelles, collectives, institutionnelles.

Parmi elles, la fracture numérique a renforcé des inégalités scolaires et de générations notamment pour les personnes âgées dépourvues de matériel informatique. Cette situation n'est pas nouvelle puisqu'un nombre important de retraité.e.s n'ont plus accès à des documents pourtant indispensables à la vie quotidienne.

Ainsi, notre syndicat CGT ENERGIES 77 et sa section « pensionné.e.s » ont sollicité à plusieurs reprises la CNIEG, la caisse nationale de retraite des électriciens et gaziers, pour qu'un envoi papier du bulletin de pension soit réalisé sur demande et systématiquement au moins une fois par an, en janvier. Cet envoi systématique permettrait de vérifier l'évolution du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.

Malgré notre insistance, nous n'avons pas été entendus.

Nous vous sollicitons donc aujourd'hui afin que vous fassiez cesser cette inégalité de droit en matière de documentation administrative. D'autant que le bulletin de paiement de la pension doit être conservé à vie.

Nous vous remercions d'avance de la prise en compte de notre requête.

Veillez, recevoir, Madame la défenseuse des droits, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le syndicat CGT ENERGIES 77 et sa section « pensionné.e.s »

Fabrice DAYNES, Secrétaire Général

Jean-Luc MAILLOT, Michel VANKEIRSBILCK,

Animateurs section « pensionné.e.s »

BENEVOLAT

Nous relayons l'appel du comité Paris grande couronne de la FNEG (fédération nationale des électriciens et gaziers) du Secours Populaire Français. Cette antenne manque de bras et souhaite voir arriver de nouvelles forces vives, agents mais aussi retraités, jeunes et moins jeunes. Envie de participer concrètement à la solidarité, un peu de temps, n'hésitez plus, contactez : la FNEG :

40 rue Gaston Lauriau - 93100 Montreuil, messagerie : contact@spf-fneg.org,
tél 09 52 47 85 29.

Le vieux monde a encore frappé : faire payer les retraités ()*

Deux articles le même jour, le 31 juillet, dans le Figaro et sur le site de Capital préparent le terrain à ce qu'envisagent Emmanuel Macron et son gouvernement. Les contre-vérités le disputent à la mauvaise foi pour éviter que de véritables solutions émergent.

Dans le Figaro, Hakim El Karoui, essayiste et conseiller en stratégie, connu pour être proche d'Emmanuel Macron déclare :

« Les retraités doivent contribuer à l'effort de guerre sanitaire » dit-il comme une évidence, reprenant la formule guerrière que son président lui-même a abandonnée. Il invite le gouvernement à « baisser temporairement le niveau des pensions des retraités, au nom de la solidarité entre les générations ».

Les retraités responsables de la dette du pays ?

Et de poursuivre : « La génération du baby-boom, qui a fait peu d'enfants, aurait dû épargner pour le financement de ses retraites, sachant que le nombre d'actifs par retraités allait s'effondrer. Non seulement elle ne l'a pas fait, mais elle a endetté l'État sans mesure. Les baby-boomers ont inventé la solidarité à l'envers : des pauvres endettés (les jeunes) vers les riches qui vivent à crédit (les baby-boomers). »

Au-delà de la confusion de « l'expert » entre la dette de l'Etat et celle de la Sécurité Sociale, il évite soigneusement d'évoquer la réduction des ressources de la Sécurité Sociale par la distribution « sans mesure » des exonérations de cotisations sociales ! Et encore moins les largesses fiscales accordées aux très riches sans un contrôle minimum sur l'utilisation de ces fonds « libérés », qui n'ont que très peu bénéficié à l'économie réelle, mais surtout fait de la France la championne des dividendes et des millionnaires.

Que prépare cette compilation de clichés et de mensonges ?

C'est un article publié sur le site de Capital qui en donne la clé. Sous le titre « Budget de la Sécurité Sociale : un effort pourrait être demandé aux retraités », le député Modem, Cyrille Isaac-Sibille, rapporteur de la partie assurance vieillesse du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021, imagine que « **certaines prestations comme les pensions pourraient être sous-revalorisées (...)** :

sous-revalorisée, pour ne pas dire baissée, car une pension qui ne serait pas revalorisée à la hauteur de l'inflation baisse. Et il annonce déjà que « les retraités dont les revenus oscillent entre 2 000 et 2 014 euros, devront attendre octobre pour se voir appliquer leur juste revalorisation », alors que les revalorisations devaient avoir été effectives en mai dernier...

Redonner du pouvoir d'achat aux retraités c'est bon pour tous.

D'abord parce qu'ils en ont besoin.

En 12 ans leur pouvoir d'achat a été réduit de 20 %. Ces dernières années, de blocage des pensions et des complémentaires en hausse de la CSG, leur pouvoir de vivre a été sérieusement amputé.

Cela a-t-il amélioré la situation économique du pays ? Non au contraire.

Ensuite parce que le pays en a besoin. Il faut rappeler que ce que perçoivent les retraités, soit 13,8% du PIB en France, est pour l'essentiel investi dans la consommation et l'achat de biens et de services.

Les retraités contribuent à l'accroissement du PIB.

En effet, des études ont établi que si on monétisait les heures dévolues à la production domestique et aux soins gratuits fournis aux adultes et aux enfants de leur entourage par les retraités français, on estimerait que cette population aurait généré

l'équivalent d'environ 8 % du produit intérieur brut (PIB) réel de la France en 2018.

Si l'on ajoute à cet apport celui de millions de retraités qui participent à la vie associative et syndicale du pays, pour assurer des tâches que l'Etat ne veut plus assumer, on peut raisonnablement affirmer que les retraités rapportent au moins autant au pays qu'ils lui coûtent.

Relancer l'activité économique de la France après un arrêt de près 6 mois, suppose de relancer la consommation et conforter les activités des retraités qui y contribuent. Les retraités représentent 52% de la consommation en France. Dans la santé, l'alimentation, mais pas seulement : les seniors achètent une voiture sur deux, 70% des produits de parfumerie, un tiers des jouets sont également achetés par les retraités. **Quant à la solidarité financière**, vu l'usage que fait l'Etat-Macron de nos impôts, les retraités préfèrent l'assurer eux-mêmes auprès de leurs enfants et petits-enfants et des

associations qui viennent en aide aux plus démunis. Si l'on veut prévenir les dépenses de santé liées à la pollution et à la « malbouffe » et favoriser une production alimentaire saine, il faut permettre aux retraités de consommer des produits de qualité souvent plus chers.

Redonner du pouvoir d'achat aux retraités c'est redonner un sens aux solidarités entre générations, c'est stimuler les efforts pour relever le pays, c'est agir contre tout ce qui accélère le réchauffement climatique.

C'est permettre à chacune et à chacun de bien vieillir.

C'est le bon sens non ?

C'est le sens de notre combat.

*(*extrait de l'article de Pascal Santoni paru sur le site de l'UCR)*

Toujours plus riches

Selon l'agence financière, la richesse cumulée des 14 milliardaires français figurant s'est accrue de 34,8 % lors de l'année 2019, selon l'agence financière. Ces « premiers de cordée » ont cumulé une croissance de leur patrimoine de 68,8 milliards d'euros. Une hausse bien plus forte que celle enregistrée dans tous les autres pays. Cette croissance française est deux fois plus importante que celle des plus riches des Chinois (+ 17 %) ou des Américains (+15%). Les riches « passant à la caisse » de solidarité, c'est pour quand ?

Toujours plus pauvres

Dans sa dernière étude annuelle portant sur l'année 2018, l'INSEE estime à 14,7% le taux de pauvreté, dans l'Hexagone (soit près de 10 millions de personnes dont plus de 500 000 retraités). Une misère qui ne cesse d'augmenter. Il s'agit des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian (1 063 euros mensuels à ce jour). Quant à l'indice GINI qui mesure les inégalités, il a connu en 2018 sa plus forte augmentation. Une situation qui risque fort de s'aggraver en 2020 et qui milite pour une augmentation des salaires, pensions et minima sociaux.

Et en plus, les riches polluent.

Selon le rapport de l'ONG Oxfam, la concentration des richesses dans les mains d'une minorité aggrave la crise climatique. En effet, 1% des plus riches émettent deux fois plus d'émissions de CO2 que les 50% les plus pauvres. Quand luttes sociales et environnementales ne font qu'une.

L'État veut taxer les mutuelles pour combler le trou de la Sécu

Pendant la crise sanitaire, les complémentaires santé et les mutuelles ont accumulé la coquette somme de 2,6 milliards d'euros, conséquence de l'arrêt des consultations et du renoncement aux soins pendant le confinement. Pour compenser les pertes de la Sécurité Sociale, qui prévoit un déficit de 31 milliards en 2020, le gouvernement pourrait en taxer une part via une contribution exceptionnelle dès le mois de décembre. Les modalités n'ont pas été définies, même si l'administration de la Sécurité Sociale explore la piste d'une contribution sur la même assiette que la taxe de solidarité additionnelle (TSA), prélevée sur les contrats d'Assurance-santé.

Juste le fait de penser à une telle mesure en dit long sur la gestion à court terme du gouvernement. En effet, ces 2,6 milliards ne constituent pas des économies. Si les français ont renoncé aux soins pendant le confinement et aujourd'hui encore par crainte, ces derniers devront être effectués tôt ou tard. Certains médecins prédisent même une hausse du coût de la prise en charge, la santé de certains patients s'étant dégradée du fait de ce report.

Laissons donc cette réserve aux mutuelles pour que ces dernières assurent une meilleure prise en charge. **Une situation générale identique à celle des électriciens et gaziers et leur CAMIEG. L'État affiche sa ferme intention de se servir une nouvelle fois dans notre caisse d'assurance maladie alors que les excédents sont constitués de nos cotisations et qu'il devrait permettre un reste à charge zéro notamment dans les spécialités médicales onéreuses.**

Avec cette intention de taxation des mutuelles, nous sommes loin de la santé « coûte que coûte » pourtant des solutions de financement existent

Ce mécanisme de rendre l'argent non ou mal utilisé devrait être mis en place pour les grandes entreprises, qui bénéficient des aides de l'État sans contrepartie. La pratique d'entreprise comme BRIGESTONE, TOTAL avec sa raffinerie de GRANDPUITS et bien d'autres avant elles, l'impose.

Pourquoi ne pas taxer le capital ? En 2017, 280 milliards ont été versés par les entreprises à leurs actionnaires. Une contribution de 3 % sur ces dividendes permettrait de dégager près de 8,5 milliards d'euros (14 milliards d'euros avec une contribution au taux de 5 %).

Pour la CGT, les solutions pour financer la Sécurité Sociale ne manquent pas :

- Augmenter les salaires (1 % d'augmentation représente 3,6 milliards de cotisations supplémentaires).
- Créer de l'emploi (2,4 % d'emplois en plus c'est 9 milliards de cotisations sociales en plus et 7 milliards d'économies pour l'Assurance-chômage).
- Stopper les exonérations de cotisations sociales patronales improductives.

ACTION du 17 SEPTEMBRE – PREFECTURE de MELUN



AVENIR d'EDF

L'intersyndicale CGT, CGC, FO, CFDT alerte le nouveau premier ministre sur la situation du groupe et l'invite à prendre les mesures permettant à ce grand groupe industriel de service public de devenir le fer de lance de la relance, au service de la Nation. Elle a proposé une rencontre afin de lui présenter la vision d'avenir de l'intersyndicale.

Extrait :

« Tout d'abord, nos organisations syndicales tiennent à rappeler que les salariés du Groupe EDF se sont très fortement mobilisés, à deux reprises l'automne dernier et à l'appel de notre intersyndicale, contre le projet de démantèlement d'EDF, baptisé du nom d'Hercule. Cette très forte mobilisation, qui ne s'était pas produite dans nos industries depuis une dizaine d'années, est l'expression d'un attachement profond de nos organisations syndicales et des salariés du Groupe EDF à leur entreprise, aux valeurs de service public qu'elle porte et à une vision d'avenir pour EDF qui soit résolument industrielle.

Elle traduit aussi un malaise grandissant chez les salariés comme auprès de nous face à une attitude de l'État qui a, par ses décisions récurrentes de régulateur et d'actionnaire, contribué depuis de nombreuses années aux difficultés que connaît aujourd'hui le groupe.

L'avenir d'EDF, ce n'est sûrement pas Hercule, un projet purement financier, bâti en catimini et inspiré des banques d'affaires, sans aucune vision stratégique ou industrielle. Ce n'est pas non plus un énième plan de cessions et d'économies pour répondre à des injonctions strictement financières, qui ne règle en rien les problèmes financiers de fond auxquels EDF est confrontée et qui limite sa capacité d'investissement. Votre Gouvernement a indiqué que le plan de relance visera la « décarbonation » de l'économie pour « faire de l'économie française la plus décarbonée d'Europe ».

Dans ce contexte, nos organisations syndicales sont plus que jamais convaincues que l'avenir de l'électricien national EDF, c'est d'être à la pointe de la relance bas carbone voulue par le Gouvernement. Le plus important, c'est bel et bien de mobiliser EDF et sa capacité d'investissement pour réussir cet enjeu stratégique !

Face à la lourde responsabilité de l'État dans la dégradation de la situation financière d'EDF qui constitue un frein aux investissements de l'entreprise, il est indispensable que le Gouvernement donne à EDF les moyens d'investir et de pleinement participer à la relance industrielle dont le pays a urgemment et massivement besoin. C'est d'autant plus essentiel que le Groupe EDF a su répondre présent lorsque notre pays s'est retrouvé à l'épicentre de la crise sanitaire et qu'il a fait le choix de ne pas recourir à la solidarité nationale alors qu'il était lui aussi lourdement impacté par la crise.

Assurer la sécurité énergétique du pays, participer à la relance de son économie et à la relocalisation de pans entiers de production, garantir la souveraineté nationale, énergétique, mais aussi industrielle, et être plus que jamais à la pointe du combat climatique au service de l'intérêt général et de la Nation, c'est, Monsieur le Premier Ministre, la véritable raison d'être du Groupe EDF... ».

Les titulaires d'une pension de réversion doivent pouvoir élire leurs représentants.

L'exclusion du corps électoral et de l'éligibilité des titulaires de pension de réversion aux élections de la CAMIEG et des administrateurs des CMCAS est inadmissible ! En 2008, puis en 2014 le règlement électoral des élections de la CAMIEG mentionnait : « *les titulaires d'une pension de réversion ne font pas partie du corps électoral* ». Pour en terminer avec cette discrimination démocratique, la CGT propose une pétition nationale relayée sur chaque territoire des CMCAS. Le journal FORCE 77 de juin dernier vous a proposé de la signer. Une petite centaine de retour. Pas si mal en cette période où les têtes sont focalisées par la crise sanitaire et sociale. Insuffisant d'où notre choix d'insister auprès de vous.



PETITION VOTE DES REVERSIONS

Les élections de renouvellement des administrateurs de la CAMIEG et des CMCAS se dérouleront en 2021.

Je demande que le droit de vote et l'éligibilité des titulaires de pension de reversions soient inscrits dans les deux prochains règlements électoraux.

Nom..... Prénom

CAS de Seine et Marne

À retourner : voir contacts utiles.

GRATUITE DES MASQUES

Sur proposition de la CGT, les participants à l'Assemblée Générale de votre CMCAS du 15 septembre 2020 ont adopté une motion exigeant du gouvernement la gratuité des masques. Une motion envoyée au Préfet de Seine-&-Marne. Dans quelques jours, votre CAS va envoyer un masque réutilisable à chaque bénéficiaire ainsi que la motion et une pétition exigeant cette gratuité d'usage. La rédaction du journal Force 77 vous invite à la signer et à la retourner par courrier ou sur le site de la CAS.